

# INTÉGRER LES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES DE LA LCB/FT (IAS)

Actualités de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans l'assurance

1 JOUR, 7 HEURES

CONFORMITÉ

CODE : ARM07

## Objectifs de la formation

- Maîtriser l'actualité juridique en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Comprendre l'application des différents niveaux de réglementation pour le secteur de l'assurance

## Animée par

- ASSOULY Judith  
Conseil et formation en Déontologie & Conformité Financière,

## Public concernés

- Compliance Officer/ Responsable conformité, Responsables cellules anti-fraude, Responsables lutte contre le blanchiment, Responsables techniques, Risk Managers, Directeurs des risques, Responsables juridiques et financiers, Gestionnaires de contrats d'assurance

## Dates

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et

## Rappel des points clés de la 4<sup>ème</sup> directive LCB/FT de 2015

- Les principales dispositions de la 4<sup>ème</sup> directive LCB publiée le 5 juin 2015
- Point de vigilance sur la nouvelle définition de la PPE (Personne Politiquement Exposée) : vigilance renforcée, quel impact pour les entreprises de l'assurance, quelle procédure mettre en place
- L'identification des bénéficiaires effectifs en matière d'assurance vie
- Renforcement de l'approche par les risques

## États des lieux des dernières recommandations ou lignes directrices de l'ACPR et leurs applications

- Comprendre le contexte de ce projet de loi
- Appréhender le régime spécifique des lanceurs d'alerte
- Renforcement des pouvoirs de l'ACPR (insertion d'un

de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

## Tarifs

- Tarif général \_\_\_\_\_ 995,00 €HT

mécanisme de résolution)

- Quels dispositifs mettre en place pour se préparer à un contrôle de l'ACPR

---

## Connaître les nouvelles prérogatives de TRACFIN avec la loi sur le renseignement : comment assurer le reporting des alertes

---

### Réforme Sapin 2 : quelles évolutions en droit national pour l'assurance

- Comprendre le contexte et les objectifs du projet de Loi
- Appréhender le régime spécifique des lanceurs d'alerte
- Renforcement des pouvoirs de l'ACPR

---

## La conformité dans le respect des mesures restrictives (mesures de sanctions internationales) :

- Comment assurer la vigilance sur l'exercice d'activité à l'étranger
- Quels impacts pour la maison mère en fonction des implantations locales et des violations des lois locales
- Comprendre vos obligations de résultat en matière de gel des fonds (couverture de l'activité de l'organisme, actualisation systématique des listes de gel, remontée des alertes, déclarations aux autorités compétentes, cantonnement des avoirs gelés, etc.)

